

# LACAPELLE DEL FRAISSE

Bulletin Municipal n° 36 - Novembre 2024



## ADRESSE MAIRIE ET HORAIRES D'OUVERTURE



04 71 62 57 65



mairie.lacapelle-del-  
fraise@wanadoo.fr



18 rue des Frènes 15120  
Lacapelle Del Fraise

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

**Lundi** : 13h00-16h00

**Mardi** : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**Jeudi** : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**Vendredi** : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

<https://www.lacapelledelfraise.fr>

## Le mot du Maire

- 36<sup>ème</sup> bulletin déjà et toujours le même plaisir de vous faire partager la vie communale à travers les actions de votre Conseil Municipal.
- 2024 correspond à une année de pause en matière d'investissement même si les travaux entrepris sur la voirie et le réseau d'eau sont classiques, de nouveaux dossiers de rénovation du verger à côté du presbytère et l'achat d'un bâtiment ont été programmés (achat non validé depuis par le Conseil afin de le laisser à un artisan local).
- Tous ces travaux s'inscrivent dans la pérennisation de l'action communale et, surtout, dans une procédure d'anticipation des subventions de l'état qui risque de devenir compliquée à obtenir. En effet, vous n'êtes pas sans savoir les difficultés économiques de la France et bien sûr, les conséquences qui risquent d'impacter les budgets communaux.
- A ce jour, notre commune a réalisé un maximum d'investissements avec des aides conséquentes. Nous ne savons pas de quoi sera fait demain, même si des projets communaux existent encore, comme la création d'une aire de jeux pour enfants au stade, la réfection du crépi de l'église, l'extension du cimetière et l'aménagement de la place à Lacaze.
- Le budget 2025 permettra l'inscription de certains projets et surtout leur financement.
- Je voudrai vous dire enfin que cette action communale ne pourrait être optimale sans une implication totale de nos agents. Ceux-ci œuvrent avec efficacité, discrétion et implication, ce qui permet de faciliter le travail des élus.
- A toutes et à tous, bonne lecture et sachez que nous restons à votre disposition pour évoquer, avec vous, les sujets communaux que vous souhaitez.
- A très bientôt pour les vœux 2025.

André Vaurs



## Les séances du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunit une fois tous les deux mois environ. Sachez que tous les Procès-Verbaux de ces réunions sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.lacapelledelfraisse.fr> rubrique : vie municipale-les séances du Conseil Municipal.

## Mailing Mairie et protection des données personnelles

La Mairie a été sollicité par une association qui demandait à ce que lui soit donné le mailing mairie pour envoyer des informations sur les manifestations proposées par celle-ci.

Ce mailing réalisé par la secrétaire de mairie sur la base de la confiance instaurée avec les administrés de la commune au fil des années est soumis au **RGPD (Règlement Général sur la Protection Données personnelles)** et ne peut en aucun cas être diffusé.

Comme vous le savez, la commune s'est dotée d'un site internet et peut donc à la demande y faire paraître les manifestations des associations.

Il appartient aux associations de recenser les adresses mail directement auprès des administrés pour obtenir leur accord et ainsi de constituer son propre outil de communication.

Jean-Luc Gardais

## Rapport d'évaluation externe de l'école réalisé le du 3 mai 2024

Ce rapport fait ressortir une belle cohésion entre l'équipe enseignante, la mairie, les parents d'élèves. Tous ont été enquêtés et le résultat est très satisfaisant car ils sont très contents de l'enseignement et de la communication à Lacapelle del Fraisse. Sur proposition très pertinente d'un conseiller municipal le rapport est publié sur le site internet de la commune pour que chacun puisse en prendre connaissance



## Gestion et valorisation des déchets

L'année 2024 aura été marquée par le regroupement des bacs marrons sur les Points d'Apports Volontaires (PAV). Cette étape intermédiaire dans le projet intercommunautaire devrait connaître une évolution fin 2025 début 2026 avec la livraison des nouveaux camions de collecte et la mise en place de colonnes en lieu et place des bacs marrons.

Merci d'utiliser la déchetterie pour tous les cartons volumineux et les déchets non admis dans les colonnes de tri.

**Les dépôts sauvages\*** autour des conteneurs sont des actes d'incivisme. Nous avons constaté une grande diminution de ces dépôts et remercions nos administrés pour leur prise de conscience.

Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 les bio-déchets ne doivent plus être mis avec les ordures ménagères (sacs noirs) et la communauté de communes a décidé de mettre un bac de compostage gratuitement à la disposition des foyers le souhaitant. Le site de compostage de l'école mis en service depuis 2023 pourra être mis à disposition des foyers le désirant.

Merci de vous rapprocher de la Mairie pour voir les conditions d'utilisation et de bénéficier d'un seau à bio-déchets.

Gilles Puech

**\*Bon à savoir :** Le fait d'abandonner des **déchets** ou de constituer un dépôt illégal de **déchets** peut être, selon les cas, **sanctionné** par une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (soit 750€), de 5<sup>ème</sup> classe (1500€, et 3000€ en cas de récidive), et peut même constituer un délit.

Jean-Luc Gardais



**La Mairie de Lacapelle-del-Fraise poursuit son engagement à la réduction et à la valorisation des déchets !**

Elle s'engage à promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement et s'associe à la communauté de Communes pour encourager la pratique du compostage partagé !

Composter ses biodéchets permet de réduire le poids des ordures ménagères traitées par la collectivité, mais aussi d'obtenir régulièrement un compost gratuit en valorisant de nombreux déchets : épluchures et restes de préparation de repas, tout comme des feuilles mortes, du broyat de branches d'arbres.

**Renseignements :**

**Mairie de Lacapelle-del-Fraise : 04 71 62 57 65**

**Communauté de Communes : 07 87 65 94 87**



### **INFORMATION :**

**La Mairie de Lacapelle-del-Fraise, ouvre le site de compostage pédagogique de l'école, aux apports des habitants qui vivent à proximité**

*Venez récupérer  
votre bioseau  
à la mairie !*



## Information sur le recensement citoyen



Le [recensement citoyen](#) est obligatoire. Il permet d'obtenir une [attestation de recensement](#), d'être convoqué à [la Journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#) et d'être [inscrit automatiquement à 18 ans](#) sur les listes électorales.

L'**attestation de recensement** permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement en mairie ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

### **À noter**

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence.

Adresse web pour en savoir plus : [Journée défense et citoyenneté \(JDC\) -À 16 ans, pensez au recensement citoyen ! | Service-Public.fr](#)

Jean-Luc Gardais

## Gestion du cimetière

La procédure de reprise des concessions laissées à l'abandon a été lancée cet été, pour une durée de 1 an.

17 concessions sont concernées par cette procédure, elles sont identifiées individuellement par des panneaux, et par un affichage à l'entrée du cimetière. Les personnes concernées par ces concessions étaient invitées à se manifester auprès de la mairie. Dernier délai : La fête de la Toussaint.

Laurent Buisson

## Travaux verger conservatoire

Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise Mazard Gilles et le mur de soutènement, limitrophe de l'enclos de l'ancien presbytère, a été construit par l'entreprise Daulhac.

Il reste à reprendre le mur mitoyen du cimetière qui sera rejointé des deux côtés après la Toussaint, toujours par l'entreprise Daulhac.

Les derniers travaux de remblaiement se feront dans la continuité.



Vue côté verger



Vue du côté de l'enclos de l'ancien presbytère

## **Travaux sur la RD 20 - Route de Lacaze au bourg du Fraisse**

Le département du Cantal a décidé d'engager des travaux de sécurisation sur la route départementale RD 20.

Ces travaux ont été initiés par l'équipe municipale et plus particulièrement par Hervé VAURS, adjoint au Maire en charge de la voirie.

Ce dossier, bien soutenu par nos deux Conseillers Départementaux, Isabelle LANTUEJOUL et Vincent DESQUEUR, ont démarré début octobre et sont prévus pour durer 1mois  $\frac{1}{2}$  environ, suivant les conditions climatiques. L'entreprise adjudicatrice est l'entreprise SEGERIE.



RD 20 en cours de chantier

## **Travaux d'enfouissement de réseau de Lacaze**

Ce chantier, démarré depuis plus de trois ans, va enfin voir son épilogue, normalement, durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Les travaux de raccordement sont terminés. Il ne reste plus que le basculement général à réaliser. L'éclairage public fonctionne aussi. Enfin, l'enlèvement des vieux poteaux devrait se faire début d'année prochaine.

Ce chantier très important a connu bien des vicissitudes, mais il va améliorer sensiblement l'environnement du village.

Nous vous préciserons, une fois les travaux terminés, le coût de l'opération.

Hervé Vauris



## Travaux de voirie

Cette année nous avons réalisé le revêtement du chemin de Malvergne et le fond du chemin du Séries pour une dépense globale de 31 910,50 € HT.

Hervé Vaurs

## Jeux pour enfants au stade

### Projet d'une nouvelle aire de jeux

L'année 2025 sera marquée par un beau projet pour les enfants du village.

En effet, une nouvelle aire de jeux extérieurs sera mise en place au stade.

La balançoire actuelle ainsi que le petit toboggan seront conservés.

Mais une toute nouvelle structure pour les enfants de 3 à 12 ans prendra place au centre des jeux déjà présents.

On pourra y trouver : un mur d'escalade, un filet à grimper, des échelles, ... et pleins d'autres surprises qui devraient ravir les enfants.

Ce bel ensemble de 14m<sup>2</sup> sera accompagné de 2 petits jeux sur ressort.

Les démarches sont en cours pour réaliser au plus tôt ce projet.

Pour être effectif, ce projet sera soumis à l'approbation (ou pas) du Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.



Dyvia Puech

# BUDGET



## Les comptes administratifs 2022

### 1/ Lotissement

Rien de nouveau pas de mouvement sur ce budget, pour information un dernier lot est toujours disponible à la vente et est viabilisé.

### 2/ Commune

Dépenses de fonctionnement :	287 598,37 €
Recettes de fonctionnement :	412 771,40 €
Excédents de fonctionnement :	125 173,03 €
Dépenses d'investissement :	202 321,51 €
Recettes d'investissement :	222 726,97 €
Excédents d'investissement :	20 405,46 €
Excédent total :	145 578,49 €
Report section de fonctionnement :	5 938,04 €
Report section d'investissement :	- 100 968,68 €
Résultat de clôture :	50 547,85 €
Total budget dépenses :	590 888,56 €
Total budget recettes :	641 436,41 €

Le compte administratif fait apparaitre un excédent de clôture positif de plus de 50 000 €.

## Le budget 2024

### *Les bases d'imposition*

<b>BASES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taxe foncière /bâti	222 611 €	228 400 €	234 761 €	254 200 €	275 600 €
Taxe foncière/ non bâti	20 185 €	20 200 €	20 900 €	22 300 €	23 000 €

### *Les taux d'imposition*

<b>TAUX</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Moyenne départementale</b>
Taxe foncière bâti	19,95	43,51	43,51	43,51	43,51	48,21
Taxe foncière non bâti	79,76	79,76	79,76	79,76	79,76	93,01

- En 2024, le Conseil Municipal a décidé de ne pas bouger les taux d'imposition, les bases ayant été, par ailleurs, revalorisées par l'état (+3,9%)

## Le budget lotissement

Aucune modification sur le budget Lotissement en 2024

## Le budget général

### Commentaires :

En fonctionnement, le budget s'équilibre autour de 470 000 € et en investissement autour de 340 000 €.

A remarquer qu'en investissement, le montant en dépenses de l'emprunt lié simplement à un court terme relais en attendant le solde de subventions régularisé en ce début d'année 2024. Il n'y a pas de nouveaux emprunts prévus en 2024.

### **Section de Fonctionnement**

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	118 550,00 €	Atténuations de charges	0,00 €
		Produits services et ventes	87 190,00 €
Charges de personnel	130 100,00 €	Impôts et taxes	18 371,00 €
Atténuation de produits (com com)	2 600,00 €	Fiscalité locale Dotations de l'état	135 003,00 € 153 697,00 €
Autres charges de gestion courante	42 600,00 €	Autres produits gestion courante	34 000,00 €
Charges financières	4 200,00 €	Produits financiers	3,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Virement à la section d'investissement	165 958,00 €	Résultat reporté	50 547,85 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	14 803,85 €		
	<b>478 811,85 €</b>		<b>478 811,85 €</b>

Sont prévues en augmentation les charges de personnel (changement d'échelon + heures supplémentaires)

## Section investissement

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Subventions état et département	66 885,00 €
Subventions d'équipement versées (Syndicat énergie)	28 350,00 €		
Immobilisations corporelles : (Achat de matériel)	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisations en cours (travaux)		Immo en cours	0,00 €
- Voirie	28 396,85 €		
- AEP	15 000,00 €		
- Verger	36 000,00 €		
- Achat bâtiment	28 000,00 €		
Emprunts et dettes assimilées	124 280,00 €	Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	12 000,00 €
		Dépôts et cautions	380,00 €
Solde d'exécution section d'investissement	80 563,22 €	Virement section de fonctionnement	165 958,00 €
		Opérations d'ordre (amortissements)	14 803,85 €
		Affectation compte 1068	80 563,22 €
Reste à réaliser	0,00 €	Reste à réaliser	0,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>340 590,07 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>340 590,07 €</b>

### Commentaires :

Les principaux investissements concernent : les travaux de voirie

## Mots des Associations

### L'école de LACAPELLE DEL FRAISSE et l'APE

Le 2 septembre dernier, 46 élèves ont repris le chemin de l'école.

En effet, 5 Petites, 6 Moyennes et 2 Grandes Sections, 7 CP, 4 CE1, 11 CE2, 8 CM1 et 3 CM2 ont fait leur rentrée, encadrés par une équipe pédagogique et communale qui restent inchangée.

En ce début d'année scolaire, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont réalisé 4 séances au golf de Sansac de Marmiesse. Une séance a dû être reportée en raison des conditions climatiques. D'autres activités et sorties sont en cours d'étude et de programmation. L'Association des Parents d'Elèves répond aux besoins de l'école. Suite au reversement des bénéfices de la Fête des potirons 2023, soit environ 3 000€, l'APE a décidé de réinvestir l'intégralité de cette somme au sein de l'école.



Ainsi, des verres logotés ont été créés et chaque élève a été doté d'un sac à dos personnalisé utilisable pour les sorties scolaires et extrascolaires.

De plus, dès cette rentrée, les enfants ont pu découvrir de nouveaux matériels récréatifs et sportifs (trottinettes, pédalos, échasses, curling intérieur, croquets, kits badminton et de hockey...) pour agrémenter leur temps de pause.





## LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente: Marina CROS  
Vice-Président: Fabien PUECH

Secrétaire: Céline CANTUEL  
Secrétaire Adjointe : Marjorie MICELI

Trésorière: Caroline DELBAS ROUME  
Trésorière adjointe: Lucie LAVIGNE

### Membres actifs :

Alexia BARRIERE, Tony BARRIERE, Jérôme CABIÈRE,  
Vincent CROS, Nathalie GIBERT, Éric MUNUERA, Divya PUECH,  
Sandra SOURNAT, Vincent ROUME.

Contact : [apelacappedelfraise@outlook.fr](mailto:apelacappedelfraise@outlook.fr)  
 Ape Lacapelle Del Fraise



Cependant, cette année, la crise du bénévolat frappe aussi le milieu scolaire et l'APE. Un sentiment d'essoufflement se fait ressentir du fait d'un manque d'investissement lors des réunions et des préparations de chaque manifestation malgré de nombreux appels à participation. C'est pourquoi, le bureau était démissionnaire lors de l'Assemblée Générale du 7 septembre.

Malgré la convocation pour une Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 27 septembre dernier, le nombre de participants est resté à l'identique. Mais la présence

de nouveaux parents de l'école prêts à s'investir pour une année d'« apprentissage », a décidé les membres actuels à repartir pour une année de « passage de relais ».

La constitution tardive du nouveau bureau n'a malheureusement pas permis à l'APE d'être dans les temps pour préparer un char et un stand pour la fête des Potirons qui a eu lieu cette année à Leucamp. (Date limite d'inscription : 23 septembre 2024)

Pour les fêtes de fin d'année, la fameuse vente de chocolats est reconduite et est proposée à tous les gourmands.

D'autres manifestations sont prévues pour 2025 (tombola, concours de belote) sans oublier la Kermesse qui aura lieu le 27 juin 2025. L'APE compte sur la participation du plus grand nombre d'habitants de Lacapelle-Del-Fraise.

Caroline Delbas-Roume

## Fête des potirons à Leucamp

L'APE ne faisant pas de char pour la fête traditionnelle du potiron (voir les raisons dans l'article ci-dessus), il était, malgré tout, impensable pour la commune de ne pas participer à cet évènement.

Heureusement, un groupe de bénévoles s'est rapidement constitué pour réaliser un char avec l'aide de Philippe Raymond, (entreprise Puech Frères) qui nous a généreusement mis son camion plateau à disposition, prenant même le volant pour les défilés.

Beaucoup d'enfants ont pu ainsi monter et défiler sur le char « Violette » de Lacapelle Del Fraise.

Un grand merci à ces bénévoles qui ont permis la représentation de la commune à cette manifestation.

Jean-Luc Gardais



## AICA DES TROIS ARBRES

L'AICA des Trois Arbres a clôturé sa première saison 2023/2024 lors de son AG du 31 mai dernier avec un bilan moral qui conforte au travers d'une très bonne ambiance le choix des deux ACCA d'avoir fusionné des comptes à l'équilibre et le constat de 60 battues organisées pour la régulation du grand gibier soit 40 chevreuils prélevés dans le cadre du plan de chasse départemental (les effectifs chevreuils restant stables) et 7 sangliers.

Un moment convivial (ouvert aux gens des deux communes) autour d'un sanglier à la broche c'est tenu le 7 septembre dernier (à renouveler).

La saison 2024/2025 a débuté le 8 septembre sur les bases de la saison précédente. Cependant une baisse sensible des adhérents est constatée.

Des restrictions de chasse ont été observées lors du Rallye du Cantal sur le nord de la commune de Lafeuillade et pour la Ronde de la châtaigneraie sur l'ensemble des deux communes. Nous recevons tous les ans quelques plaintes pour des dégâts occasionnés par certaines espèces dans les poulaillers, les jardins ou les habitations (martre, renard, blaireau corneille, pie...), sachez que la société de chasse n'a aucun pouvoir sur la destruction notamment des espèces non classées Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts (ESOD)

mais peut néanmoins vous assister dans la limite de la législation. Nous considérons qu'il est de notre devoir de faire remonter ces informations pour justifier nos demandes de classement en ESOD. Pour ce, n'hésitez pas à nous contacter et prenez des photographies des dégâts causés.

Gilles Puech





## Le S.C.C :

Le Sporting Châtaigneraie Cantal a terminé la saison 2023/2024 par deux finales, finale de coupe Combourieux pour notre équipe réserve perdu 1-0 face à Belbex et finale coupe du Cantal pour notre groupe 1 perdu également 1-0 contre la Vallée de l'Autre.

Malgré ces deux finales, l'équipe 1 qui était en régionale 1 est descendue en régionale 2, notre équipe 3 qui évoluait en départemental 3 est descendue également, seul notre équipe réserve s'est maintenue en départemental.

L'inter-saison fût également agitée avec plusieurs départs dont des joueurs cadres qui ont souhaités ne pas continuer avec le club, mais également l'arrêt de notre équipe 3 faute d'effectifs, malgré cela le club à pu intégrer des jeunes pour la saison 2024/2025 avec un nouveau staff pour nos deux équipes.



Les entraîneurs pour le groupe 1 (régional 2) sont : Pascal LETTELLIER (titulaire du BEF) et Sylvain CLERMONT qui avait la charge du groupe 2 l'année dernière, Patrick CIPIERE et Victor PICARONNIE ont la charge de l'équipe réserve (départemental 2)

Le club a aussi étoffé son effectif dirigeants(es) avec plusieurs arrivées qui vont permettre de mettre en place des animations, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous souhaitons remercier les communes pour la mise à disposition des terrains. Nous organisons le week-end du 21 et 22 décembre la distribution des calendriers, et sur la deuxième partie du championnat différentes animations.

Le Président : Pierre MICELLI

## L'association "Les bons Vivants"

L'association « Les bons Vivants » a vu le jour en 2011. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

Elle a pour but : De réunir les résidents du lieu-dit « Lacaze » commune de LACAPELLE DEL FRAISSE et leurs amis en vue de partager des moments de convivialité à tout moment de l'année.

Le siège social est fixé à Lacaze, restaurant « L'Orée du Bois » lieu-dit « Lacaze » 15120 LACAPELLE DEL FRAISSE.

Comme toute association, et ce depuis sa création, un bureau a été constitué par l'élection d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de membres.

Tous les ans il est proposé plusieurs activités :

- chasse à l'œuf au moment de Pâques,
- repas des voisins qui a lieu fin juin,
- concours de pétanque courant août,
- soirée châtaignes en octobre ou novembre,
- visite des maisons du lieu-dit pour Halloween.

Présidente : Émilie FABRE

## Le Comité des fêtes :

Notre traditionnelle fête patronale s'est déroulée le week-end du 5-6-7 juillet dernier :

- Le vendredi 5 la pièce de théâtre a eu une faible affluence compte tenu de l'affiche France Portugal à l'euro.
- Le samedi 6 malgré une météo maussade le concours de pétanque a tout de même rassemblé 32 doublettes, le soir jeunes et moins jeunes ont pu se restaurer avec la Ferme des fourches et profiter du concert du groupe Obvie avant que le groupe Accor Batt clôture cette belle soirée.
- Le dimanche 7, Les randonneurs ont lancés cette belle journée ensoleillée puis un peu plus de 150 personnes se sont régalées du pave de bœuf salers accompagnés de truffade, l'après-midi le spectacle de majorettes et les structures gonflables mises à disposition on ravis petits et grands.

Je tiens à remercier les bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer cette manifestation.

Les membres du comité et les bénévoles se réuniront cet hiver pour passer un moment convivial et réfléchir au programme de la fête pour juillet 2025.

Éric ARNAL



# L'AMICALE DES ANCIENS LAFEUILLADE/LE FRAISSE

Président Georges GINIQUX

Le club se porte bien, il compte 100 adhérents en 2024.

Le 9 janvier les amis des anciens de Prunet les ont invités à partager la galette des rois.

Le 14 janvier : tenue de la buvette du marché de Lafeuillade.

Le 27 janvier 2024 a eu lieu l'assemblée générale suivie d'un repas à l'Orée du Bois.

Le 24 février repas du chevreuil fourni par les chasseurs. Repas au relais d'Aubugues.

Le 17 avril repas « estofi » à l'auberge de la cascade à St Félix de Lunel .

Le 7 mai, sortie d'une journée en Aveyron avec la Stac.

Le 9 juin, concours de belote au Foyer de Lafeuillade.

Le 3 juillet : grillades à la salle polyvalente de Lafeuillade.

Le 24 septembre : sortie d'une journée à Collonges-la-Rouge avec la Stac

Le 21 novembre ce sera le partage du beaujolais nouveau avec les anciens de Prunet au Frais

Le 24 novembre : concours de belote à Lafeuillade

Et enfin, le 11 décembre ce sera le repas de Noël préparé par les Ets Guibert, au foyer de Lafeuillade

La secrétaire : Danièle Canis



## Nos entreprises sur la commune :

- **Huguette NOEL**, bar, tabac, chambres d'hôtes 04 71 62 25 38
- **Isabelle MANAU**, Restaurant « L'Orée du bois », cuisine traditionnelle, 04 71 62 55 07
- **La Bogue du CANTAL**, 07 85 65 04 22
- **Philippe RAYMOND**, **SASU PUECH Frères**, ébéniste, menuisier, charpentier, 04 71 62 57 34
- **André GLADINES**, peinture, papiers peints, ravalement de façade, 04 71 46 96 14
- **Alexandre BARRAL**, menuiserie, charpente, 06 80 43 70 00
- **Cyril MALVEZIN**, **MALVEZIN CREPI**, crépis, isolation par l'extérieur, 06 82 07 96 39
- **Lionnel LAVIGNE**, **VEINAZES DECO**, placo, peintures, isolation par l'extérieur, 06 88 97 79 50
- **Nicolas COMBRET**, mécanicien itinérant, agricole et TP, serrurier à domicile, 06 75 43 98 20
- **Jérôme LACIPIERRE**, serrurier, métallier, 06 16 41 70 03
- **Frédéric FRESQUET**, électricité générale, 06 15 68 52 47



# Etat-Civil

## Naissances :

-LACIPIERE Rosalie Marinette née le 16/10/2023, fille de LACIPIERE Jérôme et Stéphanie

## Mariages :

-SERVANS Nathalie Josette Elise et GROSJEAN Samuel Albert Robert mariés à Lacapelle Del Fraisse le 18/05/2024

## Décès :

-LAVIGNE Marcel Jean né le 23/05/1933 à Ladinhac et décédé le 22/09/2024 à Aurillac

-BRINGUIER Louis Pierre né le 1<sup>er</sup>/05/1936 à Paris 6<sup>e</sup> et décédé le 15/08/2024 à Aurillac

-BONNET Renée Lucette née le 28/10/1928 à Lacapelle Del Fraisse et décédée le 24/07/2024 à Aurillac

-CROS Odette Emilie née le 28/12/1934 à Lacapelle Del Fraisse et décédée le 21/02/2024

-GOUDERGUES Jean Jules Marcel né le 23/08/1928 et décédé à Brioude (Haute Loire) le 7/03/2024

-BONNET Léon Louis né le 2/02/1929 à Lacapelle Del Fraisse et décédé à Aurillac le 4/02/2024

-LEYBROS Louis Joseph né le 25/08/1944 à Lacapelle Del Fraisse et décédé à Lacapelle Del Fraisse le 21/02/2024



## La cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le dimanche 12/01/2025 à partir de 10h30 dans la salle multi-activités.

A cette occasion, nous serions heureux d'accueillir les nouveaux habitants de la commune afin de mieux nous connaître, et de partager, entre tous, la traditionnelle galette des rois.

D'ici là, le conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et à très bientôt lors de cette cérémonie.